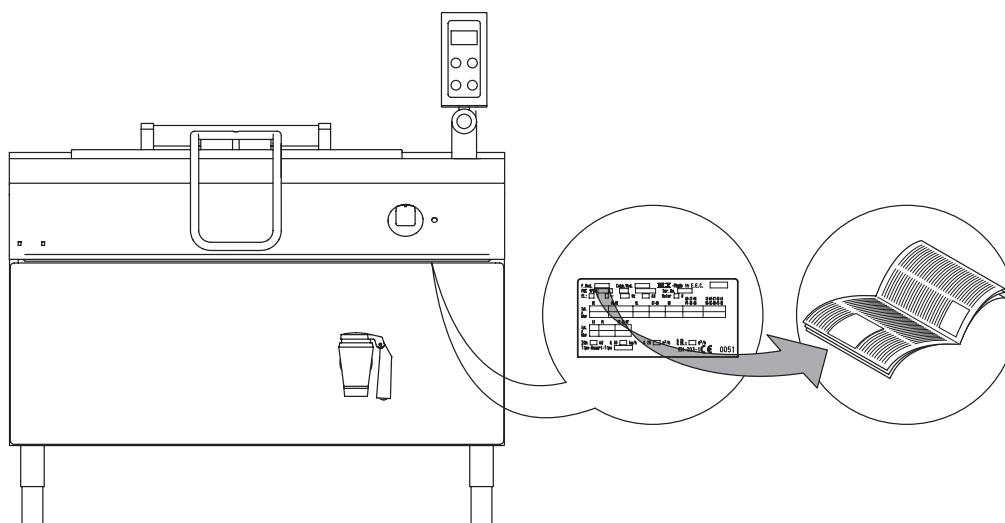


SOMMAIRE

I. SCHÉMAS D'INSTALLATION/FIGURES	2
II. PLAQUE SIGNALÉTIQUE et CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	61
III. AVANT-PROPOS	62
IV. INSTALLATION	63
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	63
2. TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE	65
3. INSTALLATION ET MONTAGE	66
4. BRANCHEMENTS	67
5. RACCORDEMENT AU RÉSEAU HYDRIQUE	67
6. APPAREILS ALIMENTÉS ÉLECTRIQUEMENT	67
7. VIDANGE	67
8. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DE CONTRÔLE	67
V. INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE	69
1. INSTRUCTIONS	69
2. ARRÊT	70
3. EXTINCTION EN CAS DE PANNE	70
4. VIDANGE DE L'EAU	70
5. AVERTISSEMENTS	70
VI. ENTRETIEN ET NETTOYAGE	71
1. NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALE	71
2. UTILISATION ORDINAIRE DE LA MACHINE	72
3. NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE LA MACHINE	72
4. MISE AU REBUT DE LA MACHINE	74
5. ENTRETIEN	75

II. PLAQUE SIGNALÉTIQUE et DONNÉES TECHNIQUES



ATTENTION

Ce livret donne des informations concernant plusieurs appareils. Repérer l'appareil acheté en consultant la plaque signalétique située sous le bandeau de commande (voir fig. ci-dessus).

TABLEAU A - Caractéristiques techniques des appareils à gaz/électriques					
MODÈLES		+9PCGH1RF0 800m m	+9PCGP2RF0 1600m m	+9PCGL1SF0 1200m m	+9PCGL1SF2 1200m m
DONNÉES TECHNIQUES					
Capacité de la cuve (niveau de chargement)	Litres	150	150+150	190	190
Tension d'alimentation	V	230	230	230	230
Phases	Nbre	1N	1N	1N	1N
Fréquence	Hz	50	50	50	50
Puissance électrique absorbée	kW	0,3	0,5	0,3	0,3
Section du cordon d'alimentation	mm ²	3x1,5	3x1,5	3x1,5	3x1,5
Raccord de GAZ ISO 7/1	Ø	3/4"	3/4"	3/4"	3/4"
Brûleurs	Nbre	1	2	2	2
Puissance thermique nominale	kW	23	46	30	30

III. PRÉAMBULE



Le Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien (ci-après dénommé Manuel) fournit à l'utilisateur des informations utiles pour travailler correctement et en toute sécurité, en l'aidant à utiliser la machine (ci-après dénommée plus simplement « machine » ou « appareil »). Tout ce qui suit ne doit en aucun cas être considéré comme une longue liste d'avertissements contraignante, mais plutôt comme une série d'instructions destinées à améliorer, à tous les égards, les performances de la machine et surtout à éviter des dommages corporels ou matériels résultant de procédures d'utilisation et de gestion inadéquates. Il est essentiel que toutes les personnes chargées du transport, de l'installation, de la mise en service, de l'utilisation, de l'entretien, de la réparation et du démontage de la machine, consultent et lisent attentivement ce manuel avant de procéder aux différentes opérations et ce, afin de prévenir toute manœuvre erronée et non appropriée susceptible de nuire à l'intégrité de la machine ou à la sécurité des personnes. Il est recommandé d'informer périodiquement l'utilisateur sur les normes en matière de sécurité. En outre, il est important d'instruire et de communiquer au personnel autorisé à opérer sur la machine les consignes d'utilisation et d'entretien de l'appareil. Il est également important que le Manuel soit toujours à la disposition de l'opérateur et soigneusement conservé sur le lieu d'utilisation de la machine afin qu'il soit immédiatement à portée de main pour être consulté en cas de doutes et chaque fois que les circonstances le requièrent. Après avoir lu ce Manuel, si des doutes ou des incertitudes persistent quant à l'utilisation de la machine, ne pas hésiter à contacter le Fabricant ou le S.A.V. agréé, qui sera toujours à disposition pour garantir un service rapide et soigné, en vue d'assurer un meilleur fonctionnement et une efficacité optimale de la machine. Pour rappel, les normes en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'installation devront toujours être appliquées au cours des phases d'utilisation de la machine. Il incombe, par conséquent, à l'utilisateur de s'assurer que la machine est actionnée et utilisée uniquement dans les conditions de sécurité optimales prévues pour les personnes, les animaux et les choses.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'opérations effectuées sur l'appareil au mépris des instructions de ce livret. Toute reproduction, même partielle, du présent livret est interdite.

IV. INSTALLATION

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 INTRODUCTION

Ci-dessous, quelques informations sur l'utilisation prévue de la machine, les essais effectués, les symboles utilisés (qui distinguent et permettent de reconnaître le type de mise en garde), les définitions des termes utilisés dans le manuel et une série d'informations utiles à l'utilisateur de l'appareil.

1.2 UTILISATION PRÉVUE ET RESTRICTIONS

Installer l'appareil conformément aux normes et à la réglementation en vigueur pour l'installation d'appareils électriques et à gaz.

Nos appareils ont été conçus et optimisés afin d'obtenir des performances et des rendements élevés. Cet appareil a été conçu pour la cuisson de denrées alimentaires. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.

L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, sauf si placées sous la surveillance ou sont instruites sur l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité.

ATTENTION : l'appareil ne convient pas à une installation à l'extérieur ou dans des environnements exposés à des agents atmosphériques (pluie, rayons directs du soleil, etc.).

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation des appareils différente de celle prévue.

1.3 ESSAI DE MISE EN SERVICE

Nos appareils ont été conçus et optimisés au cours de tests de laboratoire afin d'obtenir des performances et des rendements élevés. L'appareil est livré prêt à l'emploi. Les documents annexés témoignent du résultat positif des essais (contrôle visuel - essai électrique/gaz - essai fonctionnel).

1.4 DÉFINITIONS

Les définitions relatives aux différents termes utilisés dans le présent manuel sont énoncées ci-après. Il est conseillé de les lire attentivement avant toute utilisation de l'appareil.

Opérateur

personne préposée à l'installation, au réglage, à l'utilisation, à l'entretien, au nettoyage, à la réparation et au transport de la machine.

Fabricant

Electrolux Professional SPA ou tout S.A.V. agréé par Electrolux Professional SPA.

Personne préposée à l'emploi courant de la machine

opérateur qui a été informé, formé et instruit quant aux tâches à réaliser et aux risques liés à l'utilisation courante de la machine.

Technicien spécialisé ou assistance technique

opérateur instruit/formé par le fabricant qui, grâce à sa formation professionnelle, à son expérience, à son instruction spécifique, à ses connaissances des réglementations contre les risques d'accident, est en mesure d'évaluer les interventions à effectuer sur la machine, de reconnaître et d'éviter les éventuels risques. Ses compétences professionnelles couvrent les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique et de l'électronique.

Danger

source de lésions ou de nuisances éventuelles pour la santé.

Situation de danger

toute situation présentant un ou plusieurs risques pour l'Opérateur.

Risque

association éventuelle et sérieuse de lésions ou de nuisances possibles pour la santé dans une situation de danger.

Protections

mesures de sécurité consistant à utiliser des moyens techniques spécifiques (Écrans et Dispositifs de sécurité) destinés à protéger les Opérateurs contre tout Danger.

Écran de protection

élément d'une machine utilisé de manière spécifique dans le but de fournir une protection spécifique par le biais d'une barrière physique.

Dispositif de sécurité

dispositif (différent d'un Écran de protection) qui élimine ou réduit le risque ; il peut être utilisé seul ou en association avec un Écran de protection.

Client

la personne ayant acheté la machine et/ou qui la gère et l'utilise (par ex.: société, chef d'entreprise, entreprise).

Électrocution

décharge accidentelle de courant électrique sur le corps humain.

1.5 CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

Afin de pouvoir utiliser le manuel et, par conséquent, la machine, il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des termes et des conventions typographiques utilisés dans la documentation. Afin de distinguer et d'être en mesure de reconnaître aisément les différents types de danger, les symboles suivants sont utilisés dans le présent manuel :



**ATTENTION !
DANGER POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
DES PERSONNES PRÉPOSÉES.**



**ATTENTION !
DANGER D'ÉLECTROCUTION -
TENSION DANGEREUSE.**



**ATTENTION !
RISQUE D'ENDOMMAGEMENT DE LA
MACHINE.**

Des mises en garde de sécurité, sous forme de courtes phrases explicitant ultérieurement le type de danger, sont présentes à côté des symboles figurant dans le texte. Ces mises en garde servent à garantir la sécurité du personnel et à éviter tout endommagement de la machine ou du produit en cours de traitement. À noter que les dessins et les schémas figurant dans le manuel ne sont pas reproduits à l'échelle. Ils servent à compléter les informations écrites et constituent une synthèse de celles-ci ; ils ne sont aucunement destinés à donner une représentation détaillée de la machine fournie.

Dans les schémas d'installation de la machine, les valeurs numériques indiquées se réfèrent à des mesures exprimées en millimètres.

1.6 DONNÉES D'IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DU FABRICANT

Ci-dessous, la reproduction du marquage ou de la plaque signalétique présente sur la machine :

GAZ

F.Mod.	Comm.Mod.	Ser.No.	99999999	E.L.X.	Made in EU	99-9999
PNC	99 A99AAA	EL:		Hz	kW	A
EL: _____ AB N						
Cat. _____						
P mbar _____						
Cat. _____						
P mbar _____						
Σ Qn	kW	G 30	kg/h	G 1	kg/h	Lb2
	G 25/G 25.1	m³/h	G 110	m³/h		m³/h
Tipe-Bauart-Tipo G 120 m³/h						
F.Mod.			F.Mod.			
PNC			PNC			
SPECIAL No. A99AAA			SPECIAL No. A99AAA			
Ser.No. 99999999			Ser.No. 99999999			

EL.

F.Mod.	Comm.Mod.	Ser.No.	99999999	E.L.X.	Made in EU	99-9999
PNC	99 A99AAA	EL:		Hz	kW	A
EL: _____ AB N						
MMI freq						
BU						
L						
I						
F.Mod.			F.Mod.			
PNC			PNC			
SPECIAL No. A99AAA			SPECIAL No. A99AAA			
Ser.No. 99999999			Ser.No. 99999999			

La signification des différentes informations est énoncée ci-après :

F.Mod. description de fabrication du produit
 Comm. Model description commerciale
 PNC code de production
 Ser. No numéro de série
 EI :.....~ tension d'alimentation+phase
 Hz fréquence d'alimentation
 kW puissance maximum absorbée
 A courant absorbé
 Power unit EI puissance
 I degré de protection à la poussière et à l'eau
 CE marquage CE
 AB numéro certificat sécurité gaz
 N certification group
 0051 organisme notifié
 EN 203-1 Normes UE
 L Logo IMQ/GS
 Cat Gas category
 Pmbar Gas pressure

Electrolux Professional SPA
 Viale Treviso, 15
 33170 Pordenone
 (Italy).....Fabricant

Au moment de l'installation de l'appareil, vérifier que les caractéristiques du branchement électrique correspondent aux indications de la plaque signalétique.



ATTENTION !
 Ne pas retirer, falsifier ou rendre illisible le marquage « CE » de la machine.



ATTENTION !
 Se référer aux données figurant sur le marquage « CE » de la machine pour les relations avec le Constructeur (par exemple : pour une demande de pièces détachées, etc.).



ATTENTION !
 Au moment de la démolition de la machine, le marquage « CE » devra être détruit.

1.7 IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Ce livret donne des informations concernant plusieurs appareils.

Repérer le code de l'appareil acheté sur la plaque signalétique de l'appareil située sous le bandeau de commande.

1.8 DROITS D'AUTEUR

Le présent manuel est exclusivement destiné à être consulté par l'opérateur et ne peut être remis à des tiers sans l'autorisation d'Electrolux Professional SPA.

1.9 RESPONSABILITÉ

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et d'anomalies de fonctionnement résultant:

- du non-respect des instructions données dans le présent manuel;
- de réparations effectuées de manière incorrecte et du remplacement de pièces différentes de celles spécifiées dans le catalogue des pièces détachées (le montage et l'utilisation de pièces et d'accessoires non d'origine peuvent nuire au fonctionnement de la machine et faire échoir la garantie);
- d'interventions réalisées par des techniciens non spécialisés;
- de modifications ou interventions non autorisées;
- d'un entretien insuffisant;
- de l'utilisation impropre de la machine;
- d'événements exceptionnels non prévisibles;
- de l'utilisation de la machine par du personnel non informé, formé et instruit;
- de la non-application des dispositions en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de transformations ou de modifications arbitraires effectuées par l'utilisateur ou par le Client. La responsabilité de l'identification et de la sélection de dispositifs de protection individuelle adéquats devant être portés par les opérateurs est à la charge de l'employeur, du responsable du lieu de travail ou du technicien d'assistance technique, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation.




Electrolux Professional SPA décline toute responsabilité pour les inexactitudes s'étant éventuellement glissées dans le manuel, si imputables à des erreurs d'impression ou de traduction.

Tout complément au manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien que le fabricant estimera utile d'adresser au Client devra être conservé avec le manuel et en fera partie intégrante.

1.10 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Un tableau récapitulatif des Équipements de Protection Individuelle (EPI) à utiliser durant les différentes phases d'utilisation de la machine est reporté ci-dessous.

Phase	Vêtements de protection	Chaussures de travail	Gants	Lunettes	Casque
Transport					
Manutention					
Déballage					
Montage					
Emploi courant					
Réglages					
Nettoyage courant					
Nettoyage exceptionnel					
Entretien					
Démontage					
Démolition					

Légende:  DPI PRÉVU
 DPI À DISPOSITION OU À UTILISER SI NÉCESSAIRE
 DPI NON PRÉVU

Pendant l'**Utilisation courante**, les gants protègent les mains contre tout contact avec les parties chaudes de l'appareil ou des aliments chauds.

1.11 CONSERVATION DU MANUEL

Le manuel devra être conservé intact pendant toute la durée de vie de la machine, jusqu'à sa démolition.

En cas de cession, de vente, de location, de concession d'usage ou de leasing, le présent manuel devra accompagner la machine.

1.12 DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel s'adresse:

- au transporteur et aux personnes chargées de la manutention;
- au personnel chargé de l'installation et de la mise en service;
- à l'employeur des utilisateurs de la machine et au responsable du lieu de travail;
- aux opérateurs chargés de l'utilisation courante de la machine;
- aux techniciens spécialisés - assistance technique.

2. TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE

2.1 INTRODUCTION

Le transport (transfert de la machine d'un lieu à un autre) et la manutention (déplacement dans les lieux de travail) doivent être effectués à l'aide d'engins spéciaux d'une capacité appropriée.



ATTENTION !

En raison des dimensions de la machine, il est possible d'empiler les machines au cours des phases de transport, manutention et stockage conformément aux instructions figurant sur le talon apposé sur l'emballage.

La machine devra être transportée, manutentionnée et stockée exclusivement par du personnel qualifié qui devra:

- avoir suivi une formation technique spécifique et acquis de l'expérience dans l'utilisation d'engins de levage;
- connaître les normes de sécurité et les réglementations applicables dans le secteur d'appartenance;
- connaître les consignes générales de sécurité;
- veiller à porter les équipements de protection individuelle adaptés à l'opération effectuée;
- avoir la capacité de reconnaître et éviter tout éventuel danger.

2.2 TRANSPORT : INSTRUCTIONS À L'INTENTION DU TRANSPORTEUR



ATTENTION !

Durant les phases de chargement et de déchargement, il est interdit de stationner sous des charges suspendues. L'accès à la zone de travail est interdit au personnel non autorisé.



ATTENTION !

Le poids de la machine ne constitue pas une condition suffisante pour la maintenir immobile. La charge transportée peut se déplacer:

- en cas de freinage;
- en accélération;
- dans les virages;
- en cas de transport sur des chaussées déformées.

2.3 MANUTENTION

Pour les opérations de déchargement et de stockage de la machine, préparer une zone adaptée, avec un sol plat.

2.4 PROCÉDURES POUR LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION

Afin de garantir le déroulement parfait des opérations de levage:

- utiliser le type d'équipement le plus approprié du point de vue des caractéristiques et de la capacité (par ex. : chariots élévateurs ou transpalette électrique);
- recouvrir les angles vifs;

Avant de procéder au levage:

- toutes les personnes préposées à cette opération doivent se trouver dans une position de sécurité et empêcher l'accès à la zone de manutention à toute personne non autorisée;
- s'assurer de la stabilité du chargement;
- contrôler que du matériel ne puisse pas tomber pendant le levage; Manœuvrer verticalement de manière à éviter des chocs;
- déplacer la machine en la maintenant à une hauteur minimale du sol.



ATTENTION !

Pour effectuer le levage de la machine, il est interdit de l'ancrer à des parties mobiles ou faibles, telles que: carters, canalisations électriques, parties pneumatiques, etc.

2.5. TRANSLATION

La personne chargée de cette opération doit :

- avoir une vision générale du parcours à suivre ;
- interrompre la manœuvre en cas de situations dangereuses.



ATTENTION !

Ne jamais pousser ou tirer l'appareil pendant les déplacements car il pourrait se renverser.

2.6 POSE DE LA CHARGE

Avant de poser la charge, s'assurer que le passage est libre, vérifier que le sol est plat et en mesure de supporter le poids de la charge. Retirer l'appareil de la palette en bois, le poser sur un côté, le faire glisser ensuite par terre.

2.7 STOCKAGE

La machine et/ou ses pièces doivent être stockées et protégées contre l'humidité, dans un milieu ambiant non agressif, sans vibrations, et où règne une température ambiante comprise entre -10°C et 50°C. Le lieu de stockage de la machine devra disposer d'un plan d'appui horizontal afin d'éviter que la machine ne se déforme ou que les pieds de soutien ne s'abîment.



ATTENTION !

Le positionnement, le montage et le démontage de la machine sont du ressort exclusif d'un technicien spécialisé.



ATTENTION !

Ne pas apporter de modifications aux pièces fournies avec la machine. Les pièces éventuellement manquantes ou défectueuses doivent être remplacées par des pièces d'origine.

3. INSTALLATION ET MONTAGE

Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil et le maintien des conditions de sécurité pendant son utilisation, respecter scrupuleusement les consignes données dans ce paragraphe.



ATTENTION !

Les opérations ci-dessous doivent être effectuées conformément aux normes de sécurité en vigueur, aussi bien pour l'outillage utilisé que pour les modalités d'intervention.



ATTENTION !

Avant de déplacer l'appareil, s'assurer que la capacité de levage de l'équipement utilisé est adaptée au poids de l'appareil.

3.1 REQUÊTES ET OBLIGATIONS DU CLIENT

Les tâches, les requêtes et les travaux à la charge du Client sont les suivants :

- installation d'un interrupteur magnétothermique différentiel à réarmement manuel à haute sensibilité. Pour les informations relatives au branchement électrique, se référer au paragraphe 5.2 « Branchement électrique » ;
- vérifier la planéité de la surface d'appui de la machine.
- dispositif pouvant être bloqué en position ouverte pour le branchement au réseau électrique.
- raccordement à une prise de terre adaptée, (§ 5.2.3)
- introduire un robinet/vanne d'arrêt du gaz à fermeture rapide en amont de chaque appareil. Installer le robinet/vanne dans un lieu facilement accessible.

3.2 LIMITES D'ENCOMBREMENT DE LA MACHINE

Un espace suffisant doit être prévu autour de la machine (pour permettre les opérations de réparation, d'entretien, etc.). Cet espace doit être supérieur en cas d'utilisation et/ou de passage d'autres équipements et/ou instruments, ou en cas de nécessité d'issues de secours à l'intérieur du lieu de travail.



DANGER D'INCENDIE - Laisser la zone autour de l'appareil libre et exempte de combustibles. Ne pas garder de matières inflammables à proximité de cet appareil.

Installer l'appareil dans un endroit bien aéré pour éviter la formation de mélanges dangereux de gaz non brûlés dans la pièce.

Le changement d'air doit tenir compte de l'air nécessaire à la combustion 2 m³/h/kW de puissance gaz et au « bien-être » des personnes travaillant dans la cuisine.

Une mauvaise aération peut être la cause d'asphyxies. Ne pas obstruer le système d'aération du local où cet appareil est installé.

Ne pas obstruer les bouches d'aération et d'évacuation de cet appareil ou d'autres appareils.

Placer les numéros de téléphone d'urgence bien en vue.

3.3 MISE EN PLACE

Le schéma d'installation figurant dans ce manuel indique les dimensions de l'appareil et la position des différents raccordements (gaz, électricité, eau).

L'appareil peut être installé seul ou en combinaison avec d'autres appareils de la même gamme.

Les appareils ne peuvent pas être encastrés. Laisser 10 cm au moins entre l'appareil et les cloisons latérales ou postérieures. Isoler correctement de l'appareil les surfaces à des distances inférieures par rapport à celles préconisées.

Maintenir une distance adéquate entre l'appareil et d'éventuelles cloisons combustibles. Ne pas entreposer ni utiliser de matières et de liquides inflammables à proximité de l'appareil.

Installer l'appareil en prenant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations, y compris les consignes anti-incendie.

Quand l'appareil est installé dans un local où sont présentes des substances corrosives (chlore, etc.), il est conseillé de passer sur toutes les surfaces en acier inox un chiffon imbibé d'huile de vaseline de façon à créer un voile de protection. La machine doit être amenée sur son lieu d'installation et détachée de la base de l'emballage uniquement au moment de l'installation.

Installation de la machine:

- Installer la machine à l'endroit choisi;
- Régler la hauteur et l'aplomb en agissant sur les pieds de nivellement.



REMARQUE

BRANCHEMENT PERMANENT : le dispositif pouvant être bloqué en position ouverte doit être accessible après l'installation définitive de l'appareil.

- se munir de gants de protection et retirer l'emballage de la machine en suivant scrupuleusement les instructions ci-dessous:

- couper les feuillards et retirer la pellicule de protection en veillant à ne pas rayer la tôle avec les ciseaux ou les lames éventuellement utilisés;

- retirer les cornières en polystyrène et les protections verticales. Pour les appareils avec meuble en acier inox, enlever très lentement le film de protection sans le déchirer pour éviter que de la colle ne reste dessus. Le cas échéant, enlever les résidus de colle avec un solvant non corrosif, rincer et sécher soigneusement ; il est conseillé de passer sur toutes les surfaces en acier inoxydable un chiffon enduit de vaseline pour former une pellicule de protection.

3.4 ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

Les emballages doivent être mis au rebut conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil. Tous les matériaux utilisés pour l'emballage sont compatibles avec l'environnement. Ils peuvent être conservés sans risque, recyclés ou brûlés dans une installation d'incinération des déchets. Les pièces en plastique recyclables portent les sigles suivants:



PE

polyéthylène : film extérieur de l'emballage, sachet contenant ce livret



PP

polypropylène : feuillards



PS

polystyrène expansé : cornières de protection

Les éléments en bois et en carton peuvent être éliminés en respectant les normes en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine.

3.5. FIXATION AU SOL

Fixer au sol les appareils monobloc d'un demi-module installés individuellement pour éviter qu'ils ne se renversent accidentellement. Les instructions sont fournies avec l'accessoire respectif (F206210).

3.6 MONTAGE ET UNION D'APPAREILS HAUTS SUR BASE, FOUR, PONT, EN SAILLIE

Suivre les instructions accompagnant le produit optionnel choisi.

3.7 JOINTURES ENTRE APPAREILS

Suivre les instructions se trouvant dans l'emballage de la colle.

4. ÉVACUATION DES FUMÉES

4.1. APPAREILS DE TYPE « A1 »

Placer sous la hotte d'aspiration les appareils de type « A1 » pour assurer l'aspiration des vapeurs et des fumées s'étant formées pendant la cuisson.

4.2. APPAREILS DE TYPE « B »

(conformément à la définition donnée dans le Règlement Technique d'Installation DIN-DVGW G634 : 1998)

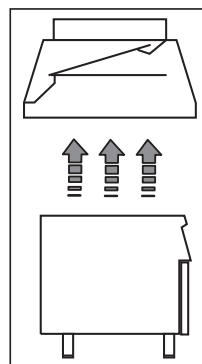
Si la plaque signalétique de l'appareil ne mentionne que le type Axx, il est déclaré que ces appareils ne sont pas conçus pour être raccordés directement à une cheminée ou un conduit d'évacuation des produits de la combustion vers l'extérieur. Un tel appareil peut toutefois être installé sous une hotte aspirante ou un système d'extraction forcée des produits de combustion.

4.2.1 CHEMINÉE DE RACCORDEMENT

- Enlever la grille du dispositif d'évacuation des fumées.
- Installer la cheminée de raccordement conformément aux instructions accompagnant l'accessoire (optionnel).

4.2.2 INSTALLATION SOUS UNE HOTTE ASPIRANTE

- Mettre l'appareil sous la hotte aspirante (fig. ci-contre).
- Lever le conduit d'évacuation des fumées sans modifier sa section.
- Ne pas interposer d'interrupteurs de tirage.
- La hauteur du conduit d'évacuation et la distance par rapport à la hotte aspirante doivent être conformes à celles de la réglementation en vigueur.
- L'extrémité du conduit d'évacuation doit se trouver à 1,8 m minimum de la surface d'appui de l'appareil.



Remarque ! Le système doit garantir que : a) l'évacuation des fumées ne soit pas obstruée - b) la longueur du tuyau d'évacuation ne soit pas supérieure à 3 m. Utiliser l'adaptateur pour raccorder des conduits d'évacuation de diamètre différent.

5. BRANCHEMENTS



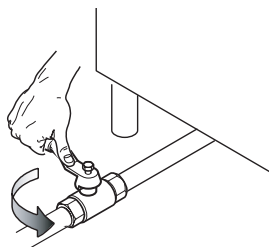
- Toute intervention pour l'installation ou l'entretien d'une installation d'alimentation (gaz, électricité, eau) doit être exclusivement effectuée par le personnel de la compagnie de distribution ou par un installateur agréé.
- Identifier l'appareil acheté en consultant sa plaque signalétique.
- Contrôler le type et la position des asservissements prévus pour l'appareil sur le schéma d'installation.

5.1. APPAREILS ALIMENTÉS AU GAZ

AVERTISSEMENT ! Cet appareil est conçu et testé pour fonctionner avec du gaz G20 20 mbars ; pour l'adapter à un autre type de gaz, suivre les consignes données au paragraphe 5.1.6 dans ce chapitre.

5.1.1. AVANT LE BRANCHEMENT

- S'assurer que l'appareil est bien conçu pour le type de gaz qui l'alimentera. Si ce n'est pas le cas, se conformer aux consignes données dans le paragraphe : « Adaptation / réglage des appareils à gaz ».
- Introduire un robinet/vanne d'arrêt du gaz à fermeture rapide en amont de chaque appareil. Installer le robinet/vanne dans un lieu facilement accessible.



- Nettoyer les conduits de raccordement en éliminant la poussière, la saleté, les corps étrangers susceptibles d'obstruer l'alimentation.
- La ligne d'alimentation du gaz doit assurer le débit de gaz nécessaire au fonctionnement à plein régime de tous les appareils raccordés au réseau d'alimentation. Une ligne d'alimentation avec un débit insuffisant nuit au bon fonctionnement des appareils raccordés.
- **Attention !** Si l'appareil n'est pas d'aplomb, la combustion peut être entravée et provoquer un dysfonctionnement de l'appareil.

5.1.2. RACCORDEMENT

- Rechercher sur le schéma d'installation la position du raccord de gaz sur le fond de l'appareil.
- Avant d'effectuer le raccordement, enlever la protection en plastique du raccord de gaz si elle est présente.
- Une fois l'installation effectuée, contrôler qu'il n'y a pas de fuites aux points de raccordement avec une solution d'eau savonneuse.

5.1.3. CONTRÔLE DE LA PRESSION DE RACCORDEMENT (toutes les versions)

Vérifier si l'appareil convient au type de gaz présent conformément aux caractéristiques figurant sur la plaque signalétique (si elles ne correspondent pas, se conformer aux instructions du paragraphe « Adaptation à un autre type de gaz »). La pression de raccordement est mesurée avec l'appareil en marche à l'aide d'un manomètre (minimum de 0,1 mbar).

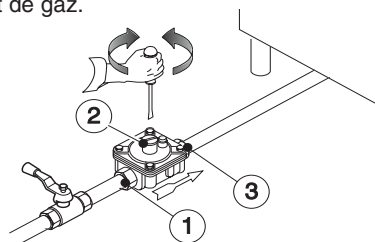
- Enlever le bandeau de commande.
- Enlever la vis d'étanchéité « N » de la prise de pression et raccorder le manomètre (fig. 2A).
- Comparer la valeur mesurée par le manomètre et les valeurs figurant dans le tableau B (voir l'Appendice de la notice).
- Si le manomètre détecte une pression en dehors de la plage de valeurs figurant dans le tableau B, ne pas allumer l'appareil et consulter l'organisme de distribution du gaz.

5.1.4 RÉGULATEUR DE PRESSION DU GAZ

Si la pression du gaz est supérieure à celle indiquée ou est difficile à régler (instable), installer un régulateur de pression du gaz (code accessoire 927225) en amont de l'appareil dans une position facilement accessible.

Monter le régulateur de pression à l'horizontale, de préférence, pour assurer une pression correcte en sortie :

- « 1 » côté raccord de gaz du réseau ;
- « 2 » régulateur de pression ;
- « 3 » côté raccord de gaz vers l'appareil ;
- La flèche sur le régulateur (→) indique le sens du débit de gaz.



REMARQUE ! Ces modèles sont conçus et certifiés pour être utilisés avec du méthane ou du propane. Pour le méthane, le régulateur de pression sur le collecteur est réglé sur 8" w.c. (20 mbars).

5.1.5. CONTRÔLE DE L'ARRIVÉE DE L'AIR PRIMAIRE

On estime que l'air primaire est correctement réglé lorsque la flamme ne se détache pas avec le brûleur froid et lorsqu'il n'y a pas de retour de flamme avec le brûleur chaud.

- Desserrer la vis « A » et placer l'aérateur « E » à la distance « H » indiquée sur le tableau A, revisser la vis « A » et sceller avec de la peinture (fig. 3A).

5.1.6. ADAPTATION À UN AUTRE TYPE DE GAZ

Le tableau B « Caractéristiques techniques/buses » indique le type de buse apte à remplacer celles installées par le constructeur (le numéro est estampillé sur le corps de la buse). À la fin de la procédure, vérifier toute la liste de contrôle suivante :

Contrôle	Ok
• remplacement de la/des buse(s) du brûleur	
• réglage correct de l'air primaire au(x) brûleur(s)	
• remplacement de la/des buse(s) veilleuse gaz	
• remplacement de la/des vis de minimum	
• réglage correct de la/des veilleuse(s) gaz si nécessaire	
• réglage correct de la pression d'alimentation (voir le tableau des caractéristiques techniques/buses)	
• appliquer la plaque signalétique adhésive (fournie) avec les caractéristiques du nouveau type de gaz utilisé	

5.1.6.1 REMPLACEMENT DE LA BUSE DU BRÛLEUR PRINCIPAL

•Dévisser la buse « C » et la remplacer par celle correspondant au type de gaz choisi (tableau B, fig.3A) en respectant les consignes données dans le tableau suivant.

•Le diamètre de la buse est indiqué sur son corps en centièmes de millimètre.

•Revisser à fond la buse « C ».

5.1.7 REMPLACEMENT DE LA BUSE DU BRÛLEUR VEILLEUSE GAZ

•Dévisser le raccord vissé « H » et remplacer la buse « G » par celle adaptée au type de gaz (tableau B, fig. 3B).

•Le numéro identifiant la buse est indiqué sur son corps.

•Revisser le raccord vissé « H ».

6. RACCORDEMENT AU RÉSEAU HYDRIQUE

L'appareil doit être alimenté avec de l'eau potable à une pression comprise entre 1,5 - 3 bars.

Attention ! Si la pression de l'eau est supérieure à celle indiquée, utiliser un réducteur de pression pour éviter que l'appareil ne se détériore. Pour effectuer l'installation correctement, il est indispensable de raccorder la conduite d'arrivée d'eau au réseau de distribution avec un filtre mécanique et un robinet d'arrêt. Avant de raccorder le filtre, laisser s'écouler une certaine quantité d'eau pour purger la conduite d'éventuelles scories.

7. APPAREILS ALIMENTÉS ÉLECTRIQUEMENT

7.1. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE



ATTENTION !

Les interventions sur les installations électriques doivent être réalisées uniquement par un électricien qualifié.



Avant de procéder au nettoyage ou à l'entretien, mettre l'appareil hors tension et sortir délicatement la fiche de la prise de courant pour le débrancher.

AVERTISSEMENT ! Avant d'effectuer le branchement, s'assurer que :

- la tension et la fréquence de secteur correspondent à celles précisées sur la plaque signalétique et vérifier qu'il y ait un contact de terre efficace.

- l'alimentation électrique de l'installation soit conçue et en mesure de supporter l'absorption réelle de courant, et être réalisée dans les règles de l'art, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil ;

- soit prévu entre le cordon d'alimentation et la ligne électrique un interrupteur différentiel magnétothermique opportunément dimensionné en fonction de l'absorption indiquée sur la plaque signalétique, avec une ouverture des contacts permettant une déconnexion complète dans les conditions de la catégorie de surtension III, réalisé conformément aux normes en vigueur. Pour dimensionner correctement l'interrupteur, se référer au courant absorbé indiqué sur la plaque reportant les spécifications techniques de l'appareil.

- Pour accéder au bornier, démonter le panneau de façade (3 vis situées sous l'appareil).
- Déposer le couvercle du boîtier du tableau électrique (4 vis).
- Relier le câble aux bornes portant le marquage L1-L2-L3N-PE et le bloquer ensuite à l'aide du serre-câble.
- Éliminer l'éventuel câble fourni en libérant les bornes L1-N-PE

AVERTISSEMENT ! Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes en vigueur en matière de protection contre les accidents.

• Lorsque le branchement est terminé, vérifier qu'une tolérance de $\pm 10\%$ est respectée entre la tension d'alimentation et la tension nominale, avec l'appareil en marche.

• L'installation prévoit le montage d'un dispositif pouvant être bloqué en position « ouverte » pendant l'entretien.

7.2. CÂBLE D'ALIMENTATION

Sauf indication contraire, nos appareils sont livrés sans cordon d'alimentation. L'installateur doit utiliser un câble flexible ayant des caractéristiques non inférieures au type d'isolation en caoutchouc H05 RN-F. Protéger le câble en dehors de l'appareil avec un conduit en métal ou en plastique rigide.

Si le cordon d'alimentation est détérioré, il doit être remplacé par le service d'assistance technique ou par du personnel ayant une qualification équivalente de façon à prévenir tout risque.


Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'accidents dérivant du non-respect des consignes ci-dessus ou des normes de sécurité électrique en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.

7.3 ACCÈS AU BOÎTIER ÉLECTRIQUE

Pour accéder au boîtier électrique

- Déposer le panneau de façade en desserrant les vis situées sous l'appareil.
- Déposer le panneau droit de l'appareil (desserrer les trois vis sous le panneau) ;
- Déposer le couvercle du boîtier électrique (dévisser entièrement les 4 vis de fixation).

8. ÉQUIPOTENTIEL

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel. Ceci s'effectue sur la borne portant le symbole  qui se trouve près du serre-câble. Le fil de l'équipotentiel doit avoir une section minimum de 10 mm².

9. VIDANGE

Les eaux usées doivent être évacuées par un collecteur adéquat, résistant à une température minimum de 100 degrés. La vapeur produite pendant les phases d'évacuation ne doit pas entrer en contact avec l'appareil.

V. INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE

1. UTILISATION DU CUISEUR DE PÂTES

- L'appareil est destiné à un usage industriel et doit être utilisé par du personnel ayant suivi une formation spéciale.
- Cet appareil devra être destiné seulement et uniquement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu, à savoir la cuisson dans de l'eau de produits alimentaires tels que pâtes, riz et denrées similaires. Tout autre usage est considéré impropre.
- Éviter d'utiliser l'appareil vide de façon prolongée ou dans des conditions susceptibles de nuire à son rendement. Dans la mesure du possible, préchauffer l'appareil juste avant de l'utiliser.
- L'appareil ne doit pas être utilisé comme une friteuse.

1.1 ALIMENTATION DE LA CUVE EN EAU

S'assurer que le robinet de vidange de la cuve est fermé. Ouvrir le robinet de l'eau.

Activer l'interrupteur électrique situé en amont de l'appareil.

- Tourner l'interrupteur « G » (vert éclairé) situé sur le panneau de commande dans la position (I) (fig. 5A-5B).
- Tourner le sélecteur « F » dans la position (Auto) et le laisser dans cette position pour permettre l'arrivée et le contrôle automatique de l'eau, qui s'arrêtera lorsque le niveau de travail maximum sera atteint (« SL » fig. 4).
- En alternative, tourner le sélecteur « F » dans la position (Man) pour gérer un contrôle de niveau manuel.

Remarque : comme référence pour le niveau, choisir une hauteur comprise entre les positions de la sonde de sécurité « SS » et de travail « SL », dans la cuve (Fig. 4).

Lorsque le niveau voulu est atteint, remettre le sélecteur dans la position intermédiaire.

- Parallèlement au dispositif automatique, il est également possible d'alimenter la cuve en eau avec la manette « P » ; sa fonction consiste à garantir un flux d'eau minimum et équilibré pour l'élimination de l'écume pendant la cuisson.
- Le tuyau de trop-plein « M » garantit le contrôle du niveau maximum d'eau de la cuve et la sortie de l'écume de cuisson.

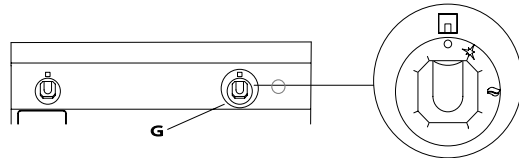
REMARQUE ! L'utilisation de l'alimentation en eau lente (manette « P ») garantit un rétablissement continu de l'eau évaporée ou absorbée par les aliments pendant la cuisson en cas d'utilisation continue de l'appareil.

ATTENTION ! Toujours vérifier que le niveau d'eau dans la cuve est correct en rétablissant, si nécessaire, le niveau optimal (le niveau minimum pour la cuisson est indiqué par l'encoche de référence). Si le niveau de l'eau est bien inférieur au minimum, la fonction de chauffage pourrait ne pas s'activer ou se désactiver pendant la cuisson.

1.2 ALLUMAGE

La manette de commande «G» de la vanne à gaz a 3 positions d'utilisation:

- éteint
- ★ allumage veilleuse gaz
- 🔥 puissance max.



1.2.1 ALLUMAGE DU BRÛLEUR VEILLEUSE GAZ

Après avoir rempli la cuve d'eau, allumer le groupe veilleuse gaz.

- Appuyer sur la manette «G» et la faire tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, de la position "●" en position "★".

Appuyer à fond sur la manette «G» pour activer l'allumeur électrique et obtenir l'allumage de la flamme veilleuse gaz. 20 secondes environ après l'allumage, relâcher la manette «G»; la flamme veilleuse gaz doit rester allumée; si ce n'est pas le cas, répéter l'opération.

1.2.2 ALLUMAGE DU BRÛLEUR PRINCIPAL

Important : Le dispositif de sécurité active le chauffage seulement lorsque l'eau dans la cuve dépasse le niveau de positionnement de la sonde «SS» (Fig. 4A).

Avec le brûleur veilleuse gaz allumé:

- Tourner la manette «G» en position de flamme maximum "🔥".

1.2.3 PREMIÈRE MISE EN SERVICE

Avant la première cuisson, nettoyer soigneusement la cuve en éliminant les graisses industrielles comme suit:

- Remplir la cuve d'eau et de produit nettoyant normal et porter à ébullition pendant quelques minutes.
- Vidanger la cuve et la rincer soigneusement avec de l'eau propre.

1.3 CUISSON

Lorsque l'eau dans la cuve est en ébullition:

- Verser le sel dans le panier de cuisson (pour éviter des dépôts corrosifs au fond de la cuve, il est conseillé d'utiliser du sel raffiné et, si ce n'est pas possible, de le faire fondre dans de l'eau dans un récipient séparé).

Régler :

- Le temps de cuisson voulu en appuyant sur «SET» sur le temporisateur «T» et la flèche en haut ou en bas pour sélectionner le temps (Fig. 5A-5B).

En agissant sur le sélecteur «B», soulever le panier jusqu'à ce qu'il sorte complètement de l'eau.

- Verser l'aliment à cuire dans le panier préalablement soulevé.

- Tourner ensuite le sélecteur «B» à droite (l'icône représente le panier immergé) jusqu'à ce que le panier s'arrête dans la position d'immersion complète.

Appuyer sur le bouton «F» du temporisateur «T» pour faire démarrer le cycle de cuisson réglé.

La led du temporisateur continue de clignoter pendant toute la durée de la cuisson.

Pendant la cuisson, l'écume produite peut être éliminée par l'évacuation de trop-plein en introduisant constamment un petit filet d'eau dans la cuve contrôlé par le sélecteur «P».

Il est conseillé de maintenir allumé le rétablissement avec le sélecteur « P » pendant la phase de cuisson seulement. Lorsque le temporisateur est réinitialisé, une led sur la partie basse du minuteur s'allume et le temps de soulèvement automatique du panier commence jusqu'à ce qu'il atteigne la position «d'égouttement», et le fond du panier émerge donc de l'eau de la cuve.

Après cette phase, pour transvaser les aliments dans le chariot à côté de la machine, tourner le sélecteur « B » à gauche et le maintenir tourné jusqu'à ce que le basculement s'achève.

- En répétant un cycle suivant, après avoir effectué les phases de rajout d'eau dans la cuve en agissant sur le sélecteur F (Fig.5A-B), mettre les aliments à cuire dans le panier et faire rentrer les paniers dans la cuve en agissant sur le sélecteur «B» (fig.5/A-B), appuyer de nouveau sur le bouton de MARCHE/ARRÊT de démarrage du cycle.

ATTENTION ! Pendant la cuisson, laisser les couvercles ouverts pour éviter d'endommager sérieusement l'appareil pendant le soulèvement automatique des paniers en fin de cycle de cuisson.

ATTENTION ! En fin de cuisson, le couvercle, si fermé, s'ouvre automatiquement. Pour cette opération, il est donc conseillé d'ouvrir avant le couvercle et de ne pas séjourner trop près de l'appareil.

1.4 ARRÊT D'URGENCE

Un **bouton d'arrêt d'urgence «C»**, de couleur rouge, se trouve sous chaque panneau de commande. L'actionnement de ce bouton provoque l'arrêt immédiat du fonctionnement de l'appareil. L'ordre d'arrêt est maintenu même après l'interruption de l'action sur la commande. Le **déblocage s'effectue intentionnellement en faisant tourner le bouton** dans le sens indiqué sur la frette. Cette situation ne fait pas redémarrer la machine mais prépare simplement au fonctionnement ; la procédure de redémarrage s'effectue donc en appuyant sur le bouton de démarrage du cycle de cuisson dans le sens indiqué sur « P ».

2. EXTINCTION (Fig. 5A-5B)

- Le brûleur principal s'éteint en amenant la manette «A» en position «C» allumage veilleuse gaz.
- Éteindre ensuite la flamme veilleuse gaz en appuyant et en tournant la manette «G» en position «éteint» «V».
- Mettre les sélecteurs «F» et «G» sur «0».

En fin de travail

- Vérifier que les brûleurs sont éteints et que l'alimentation électrique est coupée.
- Éliminer l'eau de la cuve en ouvrant le robinet de vidange.
- Laver la cuve et le panier en éliminant les éventuels résidus d'aliments, notamment à proximité des sondes de niveau «SL» et «SS» (Fig. 4A).

Fermer les robinets généraux du gaz et de l'eau situés en amont de l'appareil.

3. EXTINCTION EN CAS DE PANNE

En cas de panne, désactiver l'appareil :

- Désenclencher l'interrupteur automatique d'alimentation électrique en amont de l'appareil et fermer les robinets d'eau et de gaz.
- S'adresser à un centre d'assistance technique disposant de personnel formé et agréé par le fabricant.

4. EXTINCTION EN CAS DE PANNE

En cas de panne, désactiver l'appareil :

- Désenclencher l'interrupteur automatique d'alimentation électrique en amont de l'appareil et fermer les robinets d'eau et de gaz.
- S'adresser à un centre d'assistance technique disposant de personnel formé et agréé par le fabricant.

5. SORTIE D'EAU

À la fin de la cuisson, vider l'eau de cuisson en agissant sur le levier de vidange «C» pour réduire la formation d'éventuels dépôts corrosifs à l'intérieur de la cuve (pages 2-6).

ATTENTION ! Il est déconseillé d'effectuer cette opération après avoir laissé refroidir l'appareil (l'inertie du chauffage, même si désactivé, peut détériorer la cuve en l'absence d'eau). Si cela n'est pas possible, remplir la cuve d'eau froide pendant la phase de vidange de l'eau de cuisson.

6. AVERTISSEMENTS

-Ne pas laver l'appareil avec des jets d'eau. L'éventuelle pénétration d'eau pourrait nuire à la sécurité.

-Ne pas utiliser de produits contenant du chlore (eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) pour nettoyer l'acier, même si dilués.

•Après avoir utilisé des produits nettoyants alcalins, rincer soigneusement toutes les parties.

-Il est interdit d'apporter des modifications à la capacité d'aération destinée à la combustion.

VI. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

1 NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES



ATTENTION !

Les opérations d'entretien de la machine doivent être réalisées exclusivement par des Techniciens spécialisés portant les équipements de protection individuelle nécessaires (chaussures de sécurité, gants, lunettes, combinaison de travail, etc.) et disposant de matériels, d'outils et de moyens auxiliaires appropriés.



ATTENTION !

Il est interdit d'enlever et/ou de faire fonctionner la machine après avoir retiré, manipulé ou endommagé les protections et les dispositifs de sécurité.



ATTENTION !

Avant toute intervention sur la machine, toujours consulter le manuel qui indique les procédures correctes et donne des consignes de sécurité importantes.

1.1 INTRODUCTION

Les machines sont équipées de dispositifs de sécurité électriques et/ou mécaniques destinés à protéger les utilisateurs et la machine. Par conséquent, l'utilisateur ne peut en aucun cas retirer ou modifier ces dispositifs. Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de manipulation ou de non-utilisation de ces dispositifs.

1.2. PROTECTIONS INSTALLÉES SUR LA MACHINE

1.2.1 Protections

Sur la machine, les écrans de protection sont représentés par :

- protections fixes (par ex. : carters, couvercles, panneaux latéraux, etc.) fixées à la machine et/ou à la structure au moyen de vis ou de raccords rapides, qu'il est possible de démonter ou d'ouvrir uniquement à l'aide d'ustensiles ou d'outils ;
- volets d'accès à l'équipement électrique de la machine réalisés à l'aide de panneaux pouvant être ouverts avec des outils, lorsque la machine est hors tension.



ATTENTION !

Certaines illustrations du présent manuel représentent la machine ou des parties de celle-ci démunies de protections ou sur lesquelles les protections ont été retirées. Ceci uniquement pour simplifier les explications. Il est formellement interdit d'utiliser la machine sans dispositifs de protection ou avec des dispositifs désactivés.

1.2.2 PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ DEVANT FIGURER SUR LA MACHINE OU À PROXIMITÉ

RISQUE	SIGNIFICATION
	RISQUE DE BRÛLURE
	RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE



ATTENTION !

Il est interdit de retirer, d'altérer ou de rendre illisibles les étiquettes et signaux de sécurité, de danger et d'obligation présents sur la machine.

1.2.3 NON-UTILISATION

Si l'on décide de ne plus utiliser la machine, il est recommandé de la rendre inopérante en déconnectant les câbles d'alimentation du réseau électrique.

1.2.4 MISES EN GARDE LORS DE L'UTILISATION ET DE L'ENTRETIEN

Des risques de nature essentiellement mécanique, thermique et électrique sont présents sur la machine.

Ces risques ont été neutralisés aux endroits où cela était possible :

- soit directement en adoptant des solutions appropriées,
- soit indirectement en utilisant des écrans, des protections et des dispositifs de sécurité. Au cours de l'entretien, certains risques qu'il n'est pas possible d'éliminer subsistent ; ceux-ci doivent être neutralisés en adoptant des comportements et des précautions spécifiques. Il est interdit d'effectuer des opérations de contrôle, de nettoyage, de réparation et d'entretien sur des organes en mouvement. Les utilisateurs doivent être avertis par des avis parfaitement visibles. Afin de garantir les performances et le fonctionnement optimal de la machine, il est indispensable d'effectuer périodiquement l'entretien en suivant les consignes données dans le présent manuel. En particulier, il est conseillé de contrôler régulièrement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité et l'isolation des câbles électriques qui devront être remplacés si nécessaire.

1.2.5 UTILISATION INCORRECTE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE

Toute utilisation autre que celle spécifiée dans le présent manuel est considérée comme incorrecte. Pendant le fonctionnement de la machine, les travaux ou activités différents de ceux prévus sont considérés incorrects et peuvent entraîner en général des risques pour la sécurité des utilisateurs et endommager la machine.

Sont considérés des usages incorrects raisonnablement prévisibles :

- l'absence d'entretien, de nettoyage, de contrôles réguliers de la machine ;
- les modifications structurelles ou à la logique de fonctionnement ;
- la manipulation des écrans ou des dispositifs de sécurité ;
- la non-utilisation des dispositifs de protection individuelle par les opérateurs, les techniciens spécialisés et les personnes chargées d'utiliser la machine ;
- la non-utilisation d'accessoires appropriés (par ex. : l'utilisation d'équipements, d'échelles non adaptés) ;

- l'entreposage à proximité de la machine de matériaux combustibles ou inflammables ou, quoi qu'il en soit, non compatibles ou n'ayant aucun lien avec le travail à effectuer;
- l'installation incorrecte de la machine;
- monter sur la machine;
- le non-respect des instructions relatives à l'utilisation pour laquelle la machine est conçue;
- d'autres comportements comportant des risques que le fabricant ne peut éliminer.



ATTENTION !
Les comportements décrits ci-dessus sont interdits !

1.2.6 RISQUES RÉSIDUELS

La machine met en évidence des risques qui n'ont pas été entièrement éliminés lors de la conception ou de l'installation de protections appropriées.

Quoi qu'il en soit, l'opérateur a été informé de ces risques dans le présent manuel, qui indique précisément le type d'équipements de protection individuelle dont doit se munir le personnel intervenant sur la machine.

Pendant les phases de l'installation, des espaces suffisants sont prévus autour de la machine en vue de limiter ces risques.

Afin de maintenir ces conditions, les zones autour de la machine doivent toujours:

- être dégagées (absence d'échelles, d'outils, de récipients, de boîtes, etc.);
- être propres et sèches;
- être parfaitement éclairées.

Afin de fournir au Client une information complète, les risques résiduels qui subsistent sur la machine sont énoncés ci-après : ces comportements sont considérés comme incorrects et, par conséquent, formellement interdits.

RISQUE RÉSIDUEL	DESCRIPTION D'UNE SITUATION DE DANGER
Glissement ou chute	L'opérateur peut glisser en présence d'eau ou de saleté sur le sol.
Brûlures/abrasions (ex. : résistances)	L'opérateur touche intentionnellement ou non certains composants de la machine sans se munir de gants de protection.
Électrocution	Contact avec les parties électriques sous tension au cours des opérations d'entretien effectuées avec le tableau électrique sous tension.
Basculement des charges	Au cours de la manutention de la machine ou du retrait de l'emballage contenant la machine à l'aide d'accessoires ou de systèmes de levage non appropriés, ou en présence d'un chargement non équilibré.

2. UTILISATION ORDINAIRE DE LA MACHINE

2.1 CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL FORMÉ À L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE

Le Client doit s'assurer que le personnel chargé de l'utilisation courante de la machine a été formé de façon adéquate et possède les compétences requises pour accomplir les tâches confiées, en tenant compte de sa propre sécurité et de celle d'autrui. Le Client devra s'assurer que le personnel a compris les instructions fournies et, en particulier, celles relatives à la sécurité et à l'hygiène sur le lieu de travail lors de l'utilisation de la machine.

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL AUTORISÉ À INTERVENIR SUR LA MACHINE

Il incombe au Client de s'assurer que les personnes préposées aux différentes tâches remplissent les critères ci-dessous:

- lire et comprendre le manuel;
- avoir reçu une formation et un entraînement adéquats selon les tâches à accomplir afin de les exécuter en toute sécurité
- avoir reçu une formation spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

2.3 OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE

Il doit au moins:

- connaître la technologie et avoir une expérience spécifique du fonctionnement de la machine;
- avoir une culture générale de base et une culture technique d'un niveau suffisant pour pouvoir lire et comprendre le contenu du manuel;
- savoir interpréter correctement les dessins, la signalisation et les pictogrammes;
- avoir des connaissances suffisantes pour effectuer en toute sécurité les interventions relevant de sa compétence et spécifiées dans le manuel;
- connaître les normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.

En cas d'anomalies importantes (par exemple : court-circuit, câbles en dehors du bornier, pannes de moteur, détérioration des gaines de protection des câbles électriques, etc.), l'opérateur chargé de l'utilisation courante de la machine est tenu de respecter les consignes suivantes:

- désactiver immédiatement la machine.

3. NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE LA MACHINE



ATTENTION !

Avant toute opération de nettoyage ou de maintenance, débrancher l'appareil pour le mettre hors tension à l'aide du dispositif pouvant être bloqué en position ouverte.



ATTENTION !

Pendant les opérations d'entretien, il faut placer le cordon et la fiche de manière à ce que l'opérateur chargé de l'intervention puisse toujours les voir.



ATTENTION !

Ne pas toucher l'appareil avec les mains et/ou les pieds humides ou nus. Il est interdit d'enlever les protections de sécurité.



ATTENTION !

Utiliser des équipements de protection appropriés (gants de protection).

3.1 MAINTENANCE COURANTE

Vérifier fréquemment que le câble d'alimentation est en bon état et demander éventuellement l'assistance du technicien spécialisé afin de le remplacer ; faire contrôler l'appareil périodiquement (au moins une fois par an).



ATTENTION !

Couper le courant avant de nettoyer l'appareil.

3.2 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'ENTRETIEN

L'entretien courant peut être effectué par du personnel non spécialisé, à condition de suivre scrupuleusement les consignes ci-après. **Le fabricant décline toute responsabilité si ces consignes ne sont pas respectées.**



Avant de mettre l'appareil en service, nettoyer toutes les parties internes et les accessoires avec de l'eau tiède et du savon neutre ou avec des produits biodégradables à plus de 90 % (pour réduire l'émission de substances polluantes dans l'atmosphère) ; après quoi, rincer et sécher soigneusement. Ne pas utiliser de produits détergents à base de solvants (trichloréthylène, etc.) ou de poudres abrasives. Il est conseillé de passer un chiffon légèrement imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier inox de façon à les protéger.



ATTENTION !

Ne pas procéder au nettoyage de la machine à l'aide de jets d'eau.

3.4 PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN CAS D'INACTIVITÉ PROLONGÉE

Si des périodes d'inactivité sont prévues, prendre les précautions suivantes:

- Fermer les robinets ou interrupteurs généraux en amont des appareils.
- Passer énergiquement un chiffon à peine imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier inox de façon à appliquer un voile de protection.
- Contrôler périodiquement l'appareil avant de le réutiliser.
- Laisser fonctionner les appareils électriques pendant au moins 45 minutes à la température minimum pour éviter une évaporation trop rapide de l'humidité accumulée, qui pourrait entraîner la rupture de l'élément chauffant.



ATTENTION !

Avant de procéder à l'entretien, mettre l'appareil hors tension.

Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifier que la machine est en mesure de fonctionner en toute sécurité et, en particulier, que les dispositifs de protection et de sécurité fonctionnent parfaitement.



ATTENTION !

Respecter les compétences pour les interventions d'entretien courant et extraordinaire.

Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des risques pour le personnel.

3.5 EXTÉRIEUR

SURFACES POLIES EN ACIER (tous les jours)

• Nettoyer toutes les surfaces en acier : la saleté s'élimine facilement et sans effort lorsqu'elle vient de se former.

• Éliminer la saleté, la graisse, les résidus de cuisson sur les surfaces en acier à basse température en utilisant un chiffon ou une éponge imbibé(e) d'eau savonneuse, avec ou sans produit nettoyant. Sécher soigneusement les surfaces nettoyées en fin d'opération.

• Si de la saleté, de la graisse ou des résidus d'aliment se sont déposés, passer un chiffon/éponge dans le sens du polissage et rincer souvent : un frottement en rond et des particules de saleté déposées sur un chiffon/éponge peuvent endommager le polissage de l'acier.

• Les objets en fer peuvent abîmer ou détériorer l'acier : des surfaces abîmées se salissent plus facilement et sont plus assujetties à la corrosion.

• Repolir si nécessaire.

SURFACES NOIRCIES PAR LA CHALEUR (le cas échéant)

L'exposition à une température élevée peut provoquer la formation d'auréoles foncées. Ces auréoles ne sont pas un signe de détérioration et peuvent être éliminées en suivant les instructions données au paragraphe précédent.

3.6 AUTRES SURFACES

CUVES/RÉCIPIENTS CHAUFFÉS (tous les jours)

Nettoyer les cuves ou les récipients des appareils avec de l'eau portée à ébullition, en ajoutant éventuellement de la soude (dégraissant). Utiliser les accessoires (optionnels ou fournis) indiqués dans la liste pour éliminer les accumulations ou les dépôts d'aliments.

ATTENTION - Pour les appareils alimentés électriquement, éviter soigneusement toute infiltration d'eau sur les composants électriques : les infiltrations peuvent provoquer des courts circuits et des phénomènes de dispersion provoquant le déclenchement des dispositifs protégeant l'appareil.

3.7 INTÉRIEUR (tous les 6 mois)

AVERTISSEMENT ! Opérations devant exclusivement être confiées à des professionnels.

- Vérifier l'état des parties internes.
- Enlever les éventuels dépôts de saleté à l'intérieur de l'appareil.

• Examiner et nettoyer le système d'évacuation des fumées.

REMARQUE ! Dans des conditions ambiantes particulières (par exemple : utilisation **intensive** de l'appareil, milieu ambiant saumâtre, etc.), il est conseillé d'augmenter la fréquence de nettoyage susmentionnée.

3.8 CALCAIRE

SURFACES EN ACIER (si nécessaire)

Enlever les dépôts de calcaire (taches ou auréoles) laissées par l'eau sur les surfaces en acier à l'aide de produits nettoyants adéquats, naturels (par exemple, vinaigre) ou chimiques (par exemple : « STRIPAWAY » produit par ECOLAB).

AUTOUISEURS OU DOUBLES ENVELOPPES (au moins une fois par mois)

Décaper les dispositifs destinés à accumuler et chauffer l'eau (par exemple, doubles enveloppes des casseroles indirectes) en les remplissant de vinaigre pur ou d'une solution de détergent chimique (1/3) et d'eau (2/3).

VINAIGRE

- Réchauffer pendant 5 minutes environ.
- Laisser agir le vinaigre pendant au moins 20 minutes.
- Rincer abondamment à l'eau.

DÉTERGENT CHIMIQUE

- Réchauffer pendant 3 minutes environ.
- Laisser agir la solution pendant au moins 10 minutes.
- Rincer abondamment à l'eau.

3.9 PÉRIODES D'INACTIVITÉ

Si des périodes d'inactivité sont prévues, prendre les précautions suivantes :

- Fermer les robinets ou interrupteurs généraux en amont des appareils.
- Passer énergiquement un chiffon à peine imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier inox de façon à appliquer un voile de protection.
- Aérer périodiquement les locaux.
- Contrôler périodiquement l'appareil avant de le réutiliser.
- Laisser fonctionner les appareils électriques pendant au moins 45 minutes à la température minimum pour éviter une évaporation trop rapide de l'humidité accumulée, qui pourrait entraîner la rupture de l'élément chauffant.

3.10. INTÉRIEUR (tous les 6 mois)

AVERTISSEMENT ! Opérations devant exclusivement être confiées à des professionnels.

- Vérifier l'état des parties internes.
- Enlever les éventuels dépôts de saleté à l'intérieur de l'appareil.
- Examiner et nettoyer le système d'évacuation.

REMARQUE ! Dans des conditions ambiantes particulières (par exemple : utilisation intensive de l'appareil, milieu ambiant saumâtre, etc.), il est conseillé d'augmenter la fréquence de nettoyage susmentionnée.

3.11 ENTRETIEN EXCEPTIONNEL.



**ATTENTION !
TOUJOURS PORTER DES ÉQUIPEMENTS DE
PROTECTION INDIVIDUELLE AVANT D'EFFECTUER
TOUTE INTERVENTION D'ENTRETIEN EXCEPTIONNEL**

L'entretien extraordinaire doit être effectué par du personnel spécialisé, qui peut demander au fabricant un manuel de service.

L'air doit circuler librement au-dessus de l'appareil. Les fentes d'aération ne doivent jamais être bouchées par des plateaux, des boîtes en carton, des vases ou autres objets ; dans le cas contraire, les enlever immédiatement.

3.11.1 IDENTIFICATION RAPIDE DES PANNES

Dans certains cas, il est possible de réparer des pannes de façon simple et rapide ; ci-dessous une liste de problèmes et leurs solutions :

- LE BRÛLEUR VEILLEUSE GAZ NE S'ALLUME PAS

Causes possibles :

- L'électrode d'allumage fonctionne mal.
- L'allumage électrique ou le câble de l'électrode sont détériorés.
- Pression insuffisante dans les tuyaux de gaz.
- La buse veilleuse gaz est obstruée.
- La vanne d'arrêt du gaz est défectueuse.
- Dispositif de contrôle du niveau d'eau défectueux.

- LE BRÛLEUR VEILLEUSE GAZ S'ÉTEINT APRÈS AVOIR RELÂCHÉ LA MANETTE D'ALLUMAGE

Causes possibles :

- Le thermocouple n'est pas suffisamment chauffé par le brûleur veilleuse gaz.
- Le thermocouple est défectueux.
- La manette de la vanne à gaz n'est pas suffisamment pressée.

Pression insuffisante de gaz au niveau de la vanne.

- Saleté dans le tuyau d'alimentation du gaz.
- la vanne à gaz est défectueuse.

- LE BRÛLEUR VEILLEUSE GAZ EST ENCORE ALLUMÉ MAIS LE BRÛLEUR PRINCIPAL NE S'ALLUME PAS.

Causes possibles :

- Chute de pression dans la conduite de gaz.
- Buse obstruée ou vanne à gaz défectueuse.
- Brûleur avec trous de sortie du gaz bouchés.
- Dispositif de contrôle du niveau de gaz défectueux.
- Soupape à gaz défectueuse.

- RÉGLAGE DU NIVEAU D'ÉGOUTTEMENT DU PANIER

Un dispositif temporisé «T» (fig.5A-5B) en fin de cycle de cuisson active le soulèvement automatique du panier de façon à permettre l'égouttement du produit. Dans le boîtier des composants électriques situé sur le côté droit se trouve un temporisateur, qui règle le soulèvement du panier jusqu'à la position d'égouttement ; il a une frette avec un index réglé sur 10 secondes.

3.11.2 INSTRUCTIONS POUR LE REMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS

(à faire effectuer uniquement par un installateur agréé).

- VANNE À GAZ :

- Enlever les manettes et le bandeau de commande.
- Dévisser la conduite de la veilleuse gaz et le thermocouple.
- Dévisser les raccords d'arrivée et de sortie du gaz.
- Enlever le raccord qui fixe la vanne au support.
- Remplacer l'élément en remontant dans l'ordre inverse.

- ENSEMBLE BRÛLEUR VEILLEUSE GAZ, THERMOCOUPLE, BOUGIE, ALLUMEUR ÉLECTRIQUE

Pour remplacer la bougie du thermocouple et de l'allumeur (logé dans une boîte située sous le panneau de façade), desserrer respectivement les vis de fixation et sortir les éléments.

Pour remplacer le brûleur veilleuse gaz, débrancher le tuyau de gaz, le thermocouple et le câble d'allumage et dévisser les deux vis de fixation étrier.

Retirer le brûleur veilleuse gaz.

Remplacer les éléments en procédant dans le sens inverse pour remonter les pièces.

Remarque : le thermocouple doit être vissé au corps de la vanne à un couple de serrage de 0,25±0,3 Kg.m.

- BRÛLEUR PRINCIPAL ET ÉLECTROVANNE À GAZ

Enlever la façade inférieure.

Enlever la fixation du brûleur du support de buse.

Retirer la protection de fermeture de la chambre de combustion.

Retirer les vis qui fixent le brûleur au support.

Pour l'installation, suivre la même procédure dans le sens inverse en faisant attention, lors de la mise en place du brûleur, que les goupilles de centrage situées sur l'arrière de ce dernier entrent dans les logements prévus à cet effet.

- AUTRES ÉLÉMENTS

Pour accéder aux sondes « SL » , « SS » (fig.4A), contrôle du niveau d'eau dans la cuve, retirer le panneau latéral droit.

Le dispositif de contrôle du niveau d'eau et le minuteur d'égouttement du panier sont situés à l'intérieur du boîtier des composants électriques.

Électrovanne d'alimentation d'eau dans la cuve, accessible depuis la partie arrière droite.

ATTENTION :

En vidangeant l'eau de la cuve, le robinet et le liquide pourraient être à une température proche de 100°C ; utiliser des gants de protection et prendre toutes les mesures de précaution qui s'imposent.

3.11.3 INTERVALLES D'ENTRETIEN

Les intervalles d'inspection et d'entretien dépendent des conditions réelles de fonctionnement de la machine et des conditions environnementales (présence de poussière, d'humidité, etc.), raison pour laquelle il n'est pas possible de définir des intervalles très précis. Quoi qu'il en soit, il est recommandé de procéder à un entretien régulier et particulièrement soigné de la machine afin de réduire au minimum les arrêts machine.

Il est également recommandé de stipuler un contrat d'entretien préventif et programmé avec le S.A.V.

3.11.4 PÉRIODICITÉ DES ENTRETIENS

Afin de garantir une efficacité constante de la machine, il est conseillé d'effectuer des vérifications selon la fréquence indiquée dans le tableau suivant :

ENTRETIENS, VÉRIFICATIONS, CONTRÔLES ET NETTOYAGE	PÉRIODICITÉ
Nettoyage courant	Quotidienne
Nettoyage général de la machine et de la zone environnante	
Nettoyage de l'intérieur	Semestrielle
Contrôle de l'état de conservation, contrôle de l'absence de déformations, desserremements ou altérations.	
Commande	Annuelle
Contrôle de la partie mécanique, de l'absence de ruptures ou de déformations, du serrage des vis. Vérification de la lisibilité et de l'état de conservation des inscriptions, des autocollants et des symboles ; les remplacer le cas échéant.	
Structure de la machine	Annuelle
Serrage des boulons principaux (vis, systèmes de fixation, etc.) de la machine.	
Signalisation de sécurité	Annuelle
Vérification de la lisibilité et de l'état de conservation de la signalisation de sécurité.	
Câble de branchement électrique et prise à fiche	Annuelle
Vérification de l'état du câble de branchement (éventuellement le remplacer).	
Entretien exceptionnel de la machine	Annuelle
Vérification de tous les éléments gaz	

La machine a été conçue et fabriquée pour une durée de dix ans environ. Après cette période (à compter de la mise en service de la machine), il faut la soumettre à une révision générale. Quelques exemples de contrôles à effectuer sont cités ci-après.

- vérification d'éventuelles pièces ou composants électriques oxydés ; les remplacer éventuellement et rétablir les conditions initiales ;
- vérification structurelle et, en particulier, des joints soudés ;
- vérification et remplacement des boulons et/ ou visserie, en contrôlant les éléments s'étant éventuellement desserrés ;
- vérification de l'installation électrique, électronique ;
- vérification et contrôle du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ;
- vérification des conditions générales des protections et des carters présents.



ATTENTION !

Les opérations d'entretien et de vérification ainsi que la révision de la machine doivent être réalisées exclusivement par un Technicien spécialisé ou par le S.A.V., équipé de tous les dispositifs de protection individuelle (chaussures de sécurité et gants), outils et moyens auxiliaires appropriés.



ATTENTION !

Toute intervention sur les équipements électriques doit être effectuée exclusivement par un électricien qualifié ou par le S.A.V.

3.11.5 DÉMONTAGE

Lorsqu'il est nécessaire de démonter et de remonter l'appareil, vérifier que les différentes pièces sont assemblées dans le bon ordre (les marquer éventuellement durant le démontage).

Avant de démonter la machine, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler s'il y a des pièces de la structure éventuellement sujettes à des affaissements structurels ou à des ruptures. Avant d'entreprendre le démontage, il faut :

- retirer toutes les pièces présentes dans la machine ;
- couper l'alimentation ;
- délimiter la zone de travail ;
- exposer un panneau indiquant l'interdiction d'effectuer des manœuvres pour cause de machine en cours d'entretien ;
- procéder au démontage.



ATTENTION !

Toutes les opérations de démolition doivent être effectuées lorsque la machine est arrêtée, froide et débranchée de toutes les sources d'énergie (eau, gaz, électricité).



ATTENTION !

Pour effectuer ces opérations, le technicien doit obligatoirement porter les EPI appropriés.



ATTENTION !

Durant ces opérations de démontage et de manutention des différentes pièces, la hauteur minimum par rapport au sol doit être maintenue.

3.11.6 MISE HORS SERVICE

S'il n'est pas possible de réparer la machine, procéder aux opérations de mise hors service en signalant la panne à l'aide d'un panneau spécial, et demander l'intervention du service d'assistance du fabricant.

4. MISE AU REBUT DE LA MACHINE



ATTENTION !

LES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



ATTENTION !

LES INTERVENTIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES SONT EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉES, EN ABSENCE DE TENSION, À UN ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ.

4.1. STOCKAGE DES DÉCHETS


À la fin de la vie utile de l'appareil, procéder à sa mise au rebut en bonne et due forme.

Un stockage provisoire des déchets spéciaux est autorisé en vue d'une élimination par traitement et/ou stockage définitif. Les réglementations en matière de protection de l'environnement en vigueur dans le pays de l'utilisateur doivent être respectées.

4.2. PROCÉDURE CONCERNANT LES MACRO-OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE DE L'APPAREIL

Avant de mettre la machine au rebut, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler s'il y a des pièces de la structure éventuellement sujettes à des affaissements structurels ou à des ruptures en phase de démolition.

Il faudra procéder à l'élimination des pièces constituant la machine de manière différenciée, en tenant compte de leur nature (par exemple : métaux, huiles, graisses, plastique, caoutchouc, etc.). Chaque pays de destination a une législation qui lui est propre ; par conséquent, il faut respecter les prescriptions imposées par les lois et les organismes des pays où a lieu la démolition. En règle générale, il faut reporter l'appareil dans des centres spécialisés de collecte/démolition. Démontez l'appareil en regroupant ses différents éléments selon leur nature chimique et en se rappelant qu'il y a de l'huile lubrifiante et du fluide réfrigérant dans le compresseur, qui peuvent être récupérés et réutilisés et que les éléments du réfrigérateur sont des déchets spéciaux assimilables aux déchets urbains.

Le symbole  figurant sur l'appareil indique **qu'il ne** doit pas être considéré comme un déchet domestique mais qu'il doit être éliminé correctement afin de prévenir tout impact négatif sur l'environnement et la santé de l'homme. Pour plus d'informations sur le recyclage de cet appareil, contactez l'agent ou le revendeur local de l'appareil, le service après-vente ou l'organisme local compétent pour l'élimination des déchets.



ATTENTION !

Avant de se débarrasser de l'appareil, le rendre inutilisable en enlevant son cordon d'alimentation.



ATTENTION !

Au moment de la démolition de la machine, le marquage « CE », le présent manuel et les autres documents relatifs à l'appareil devront être détruits.

5. DOCUMENTATION JOINTE

- Classeur de fiches d'essai
- Schéma électrique
- Schéma d'installation